

18-13.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Lyne Beaulieu (secrétaire) et Jocelynn Meadows; messieurs François Dornier (président), Raymond Lacroix, Robin Lavoie, Michel Pineault et Mario Ross.

18-13.02 – ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Plan québécois des infrastructures 2019-2029 – Centre d'application en bâtiment et ingénierie (CABI) : *adoption*

Il est PROPOSÉ par monsieur Robin Lavoie, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé.

18-13.03 – PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2019-2029 – CENTRE D'APPLICATION EN BÂTIMENT ET INGÉNIERIE (CABI) : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Dans une correspondance adressée aux directions générales des collèges d'enseignement général et professionnel le 8 août dernier, la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures nous informait que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) travaillait à l'élaboration de ses besoins dans le cadre de la préparation du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029.

La planification des investissements en nouvelles initiatives pour l'année financière 2019-2020 se réalisera au cours de l'automne 2018 et par conséquent, seuls les projets déposés avant le 31 octobre 2018 seront considérés dans le cadre du PQI 2019-2029.

Toute nouvelle demande de financement doit satisfaire aux dispositions du Régime budgétaire et financier des cégeps, dont les critères d'admissibilité et de priorisation cités à l'annexe I023 – Allocations spécifiques en bonification de l'offre de service – parc immobilier.

Le projet *Centre d'application en bâtiment et ingénierie (CABI)* s'inscrit dans les paramètres de cette annexe qui favorise les nouvelles initiatives. Dans ses exigences, le Ministère demande que le montant financier soit approuvé par une résolution du conseil d'administration. Le directeur général a informé les membres du conseil d'administration du développement de ce projet au cours de la dernière année et présentera au prochain conseil d'administration la résolution adoptée par le comité exécutif du collège.

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par le MEES lors de la rencontre du 27 novembre 2017 (rencontre avec madame Sylvie Barcelo, un de ses sous-ministres, de la directrice générale des Affaires collégiales, ainsi que deux autres collaborateurs);

CONSIDÉRANT les travaux d'élaboration du concept entrepris depuis un an;

CONSIDÉRANT le potentiel important de ce projet pour la formation des métiers du bâtiment;

CONSIDÉRANT l'annonce d'un programme universitaire à l'UQAR (Génie) qui partagera des infrastructures avec nos programmes;

CONSIDÉRANT l'appui de nombreux partenaires privés et joueurs clés du bâtiment;

CONSIDÉRANT la volonté d'innover dans le cadre de la stratégie numérique;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter le montage financier pour le projet *Centre d'application en bâtiment et ingénierie (CABI)*.

La séance est levée à 8 h 10.

président

secrétaire